



Réseau de Transport d'Electricité

Avis d'appel à la concurrence Procédure adaptée

Intitulé du marché : Expertise d'assuré dans le cadre des travaux de raccordement éolien offshore du parc de St Nazaire

Nature du marché : Services

Référence du dossier : n° 20723

Entité adjudicatrice : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Adresse mail : www.rte-france.com

Date et heure limites de candidature : Le 10/03/2021, à 10:00

Adresse du profil d'acheteur : <https://rte-france.bravosolution.com/fr/login.html>

Point de contact : BERTOLOTTI Raphaël

Adresse mail : raphael.bertolotti@rte-france.com

I. Données du marché

Description succincte du marché : le présent marché a pour objectif de sélectionner un prestataire d'expertise d'assuré, qui accompagnera RTE dans l'instruction et l'indemnisation de sinistres survenus sur le chantier du raccordement électrique d'un parc éolien offshore, assuré par une police TRC de droit français souscrite par RTE.

Les sinistres, étant survenus en aval de la jonction d'atterrissage impliquent la mise en œuvre de moyens maritime sous le contrôle d'un Marine Warranty Surveyor et sont estimés à un montant excédant les 20 M€ au total.

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français, anglais

Marché divisé en lots : Non

1) Objet des prestations

Description du marché :

La prestation attendue consiste à :

- Fournir à Rte une méthodologie et des outils pertinents pour l'instruction de sinistres industriels majeurs jusqu'à leur dénouement ;
- Etre l'interlocuteur principal de l'expert d'assureur mandaté par l'assureur TRC pour instruire le dossier sinistre et le représentant des intérêts du souscripteur et assuré ;
- Assister Rte dans la constitution des états de pertes et la présentation auprès des assureurs d'une réclamation au regard des garanties d'assurance souscrites ;
- Etre l'interlocuteur principal de Rte, des assurés sur la police TRC et des différentes parties prenantes au chantier (câblé, marine warranty surveyor, courtier d'assurance...) dans la collecte et la mise en forme des informations et données techniques et financières nécessaires à l'aboutissement de solutions de réparation validées.
- Participer et organiser toute réunion, expertise sur place ou en tout lieu, élaborer les documents de reporting et de manière générale apporter une assistance à Rte en vue de permettre la résolution des sinistres au mieux des intérêts de Rte ;

2) Durée prévisionnelle

A compter de la notification du marché et jusqu'à la remise par l'assureur TRC de la dernière quittance d'indemnité pour les sinistres précisés au marché. Cette durée peut être évaluée de 12 à 18 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations : **01/04/2021**

3) Critères d'attribution

La règle d'attribution du marché est à l'offre économiquement la plus avantageuse avec pluralités de critères en fonction des critères énoncés dans le dossier de consultation.

4) Capacité économique et financière

Remise liasse fiscale des 3 dernières années

5) Capacités techniques et professionnelles

- . Présentation du candidat démontrant sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre (4 slides MAX)
- . Complétude du cadre de réponse technique à candidature (cf. annexe)

6) Conditions de participation

Le candidat devra adresser avec sa demande de participation :

Candidat établi en France :

- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (imprimé K bis), ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse; ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription.

Candidat établi hors de France :

- Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre ;
- Un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France

Pour tous les candidats :

- Une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Il s'agit sans être exhaustif :

- des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ;
 - des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ;
 - des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public constatées par le tribunal de commerce ;
 - de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État.
- En cas de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés ;
 - Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément.

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public.

Candidature en groupement d'entreprises

Dans le cadre d'une candidature en groupement d'entreprises, l'ensemble des documents est à fournir pour chaque cotraitant.

La forme du groupement constitué devra être précisée : conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire et désigner le mandataire du groupement.

Il est précisé que les candidats peuvent se présenter au sein de plusieurs groupements mais dans ce cas, ils ne peuvent être mandataire que d'un seul groupement.

Les candidats sont informés que, pour l'attribution du marché, RTE se réserve la possibilité de demander la transformation de la forme juridique du groupement en groupement conjoint avec mandataire solidaire ou en groupement solidaire si elle considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

L'attention des candidats en groupement d'entreprises est attirée sur le fait que sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Candidat faisant partie du groupe EDF ou de la Caisse des Dépôts et Consignation

Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre d'un groupement d'entreprises candidat contrôlé directement ou indirectement par une société du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignation devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le lien capitalistique qu'il a avec une ou des sociétés de ces groupes.

Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

7) Condition de remise des candidatures

Le candidat fera sa réponse par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation de RTE : <https://rte-france.bravosolution.com/fr/login.html>

Pour cela, il devra sélectionner la consultation pour laquelle il souhaite soumissionner puis répondre.

L'inscription sur cette plateforme de dématérialisation est gratuite et nécessaire pour répondre par voie électronique aux consultations. Lors de cette inscription, il est fortement conseillé au candidat de s'identifier afin d'être informé en cas de modification de la consultation.

Ce dépôt donnera lieu à un accusé de réception mentionnant la date et heure de réception sur la plateforme. L'offre qui ne serait pas complètement téléchargée avant la date et heure limites, sera rejetée.

En cas d'envois successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures.

8) Réduction du nombre de candidats

Nombre maximum de candidats admis à soumissionner : 5

Les dossiers de candidatures qui répondent aux conditions de participation et démontrent leur capacité économique et financière ainsi que leurs capacités techniques et professionnelles constituent la liste longue.

Dans l'hypothèse où le nombre de candidats constituant la liste longue serait supérieur au nombre maximum de candidats admis à soumissionner, ces critères seront appliqués de déterminer la liste courte des fournisseurs admis à participer à la consultation.

Critères de sélection des candidatures :

. Pertinence de la présentation du candidat démontrant sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre

. Présentation détaillée de 3 missions similaires (ou équivalent) réalisées au cours des 24 derniers mois pour des clients pertinents eu égard aux contraintes et enjeux de RTE

Les références en tant que « loss adjuster » rentrent dans le cadre de missions similaires.

Critère de sélection	Echelle de notation
Pertinence de la présentation du candidat démontrant sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre /22 points	0 à 6 : proposition peu adaptée 7 à 14 : proposition adaptée 15 à 22 : proposition adaptée et source de valeur ajoutée
Qualité des références (ou équivalence) /18 points	Pour chaque référence ou équivalent :

Critère de sélection	Echelle de notation
	→ 4 à 6 points si pertinente dans sa globalité (client pertinent/mission similaire) ; → 1 à 3 points si conforme aux attentes de RTE (client non pertinent/mission similaire OU client pertinent/mission partiellement similaire à notre besoin) ; → 0 point si non pertinente.

Les 5 candidats obtenant les meilleures notes constitueront la liste courte.

ANNEXE : CADRE DE REPONSE TECHNIQUE A CANDIDATURE

PRESENTATION

Nom de la société :

Contact commercial :

Effectifs :

Taux de renouvellement du personnel :

CA 2017 :

CA 2018 :

CA 2019 :

CRITERES D'APTITUDE

Présentation du candidat démontrant sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre (4 slides MAX)

CRITERES DE SELECTION

Pertinence de la présentation du candidat démontrant sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre

Le candidat doit présenter **3 références similaires (ou équivalent)** réalisées au cours des **24 derniers mois** pour des clients pertinents eu égard aux contraintes et enjeux de RTE (pour plus de détails sur RTE, se reporter au site institutionnel RTE : www.rte-france.com).

Client	Nature des prestations	Date et durée de la mission	Nombre et profils des ressources	Budget associé	Moyens utilisés pour réaliser la mission	Justification de la pertinence de la référence
<i>Référence 1</i>						
<i>Référence 2</i>						
<i>Référence 3</i>						